



**Ecocean et la mairie d'Étretat s'associent pour la réalisation d'un projet de sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins.**

**Projet environnemental**

Dans le cadre de leur cursus, l'association de six étudiants en 2<sup>ème</sup> année de cycle préparatoire de l'École d'Ingénieurs en Environnement, l'ESAIP Angers - Maine et Loire, réalise ainsi un projet socialement utile au service des océans et des littoraux. Parce qu'aujourd'hui, selon le ministère de la transition écologique, on estime qu'il y a entre 75 et 199 millions de tonnes de déchets plastiques dans nos océans et que ces derniers représentent 85% des déchets marins dont on retrouve une partie sur nos plages, les étudiants ont choisi de mener un projet de sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins au travers de différentes actions :

- Des interventions programmées sur 3 semaines dans une école primaire afin de sensibiliser le jeune public à la cause environnementale marine ;
  - Des interviews de différents acteurs du secteur de la biodiversité, des énergies renouvelables et du tourisme ;
  - L'organisation d'une clean-walk, ramassage des déchets, sur le littoral maritime.
- Ces actions, une fois effectuées, donneront lieu à la réalisation d'un documentaire.

**Soutien de la ville d'Étretat**

La municipalité d'Étretat s'est engagée à apporter son soutien au projet Ecocean. Elle accueillera sur ses plages le rendez-vous de la Clean Walk - ramassage des déchets-, le 24 avril prochain à 9h. Toutes les personnes

intéressées par l'opération sont invitées à se rendre sur la terrasse René de Saint-Delis, face au Parking du Général de Gaulle. Ce sera l'occasion de nettoyer les plages avant la saison touristique, d'échanger sur les enjeux environnementaux et de passer un agréable moment utile et convivial dans un cadre naturel magnifique à préserver. Tous ensemble plus fort pour la protection du littoral !

*L'équipe Ecocean : Lilas Meunier-Houël, Faustine Caillé, Ninon Rocu, Euriel Courtois, Clément Colin, Margot Fiquet*



**Fruits exotiques dans les écoles**

Mardi 7 février dernier, le prestataire Cuisine et Service a organisé une animation au restaurant scolaire sur le thème des Fruits exotiques.

Les enfants des écoles ont beaucoup apprécié et ont dégusté avec plaisir les différents fruits présentés par M. Rubigny et son collaborateur.

Désormais, pour que vous soyez au courant de ce qui se passe dans votre ville, l'information municipale vous arrivera dans la boîte aux lettres au rythme des saisons. Ainsi, au printemps et à l'automne, vous recevrez **ETRETAT La Feuille** un bulletin de 4 pages. À l'été et à l'hiver, vous recevrez **ETRETAT Le Mag** un bulletin de 16 pages.



Salle Adolphe Boissaye

**Séances du 1<sup>er</sup> avril**

18h30 - Astérix et Obélix, l'empire du milieu  
21h - Alibi.com2

**Séances du 15 avril**

18h30 - Sacrées Momies  
21h - Les petites victoires

**Séances du 29 avril**

18h30 - Juste Ciel  
21h - Un homme heureux

Les autres séances pour l'année seront (sauf changement) :  
Les 13 et 27/05 - 10 et 24/06 - 08 et 22/07 - 12 et 26/08 - 09 et 23/09 - 07 et 21/10 - 4 et 18/11 - 02 et 16/12

**De Noël au Mardi Gras**



Succès du marché de Noël à la salle Boissaye



**Téléthon**  
Les pompiers d'Étretat ont lavé 25 véhicules, le 3 décembre 2022. Ils ont ainsi récolté 770 euros. La vente de galettes, confitures et autres à la Résidence Autonomie Germaine-Coty ont permis de rassembler 800 euros. Soit une somme totale recueillie de 1570 euros !



Ambiance de fête à la Résidence Autonomie Germaine Coty, décorée pour l'occasion, et où une partie du personnel et des Résidents avaient choisi de respecter la tradition du **mardi-gras** en se déguisant, en portant masque ou chapeau. Michel a, lui, animé un joyeux karaoké. Et cet après-midi festif s'est clôturé par la dégustation de beignets confectionnés par le personnel.

# ETRETAT

*La Feuille*



Photos Philippe Deneufve

**Premiers vœux publics de l'équipe municipale**

À cause des mesures de sécurité liées à la Covid 19, l'équipe municipale élue en juin 2020 n'a pu organiser que le 14 janvier dernier, pour la toute première fois, sa cérémonie de vœux en public. En présence d'habitants du village, de nombreux maires des communes avoisinantes et de représentants de la Communauté urbaine du Havre Seine Métropole et des institutions départementales et régionales, André Baillard, maire d'Étretat, entouré des membres de son équipe municipale, a commencé par saluer Marie-Agnès Poussier-Winsback, députée.

« L'année qui vient de s'achever a été mouvementée entre la crise covid qui persiste depuis notre premier confinement le 17 mars 2020, la guerre en Ukraine qui commence à avoir des répercussions directes sur nos vies et notre économie, des augmentations qui ne me semblent pas justifiées, a-t-il amorcé. Ce soir, c'est au nom de tous les élus d'Étretat quel que soit leur horizon politique que je m'adresse à vous. Aujourd'hui est donc un jour où le jeu de la démocratie permet de s'unir au-dessus de la vie politique. Alors bonne année à tous de la part de tous les élus d'Étretat ! »

**L'info sur Panneau Pocket**

Puis, le maire a eu une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté durant l'année. Il a ensuite exprimé ses craintes quant à l'évolution du genre humain en homo sapiens numericus de plus en plus connecté à l'intelligence artificielle, précisant que « Nous vivons une époque formidable, avec des moyens de communication formidables, parfois bien utilisés. Mais si seulement ces moyens n'étaient que bien utilisés... » « Ces communications bouleversent le monde social, culturel, associatif, syndical et familial. Elles nous éloignent des cohésions sociales et des masses salariales comme l'a prouvé le mouvement des gilets jaunes, organisant via le net des mouvements inopinés, des revendications non encadrées, le net si génial mais parfois si mal utilisé. » Le maire s'est réjoui de présenter le panneau Pocket « qui informe en temps et en heure sans pouvoir être parasité par des âneries. » Il a invité le plus grand nombre à charger l'application sur son smartphone.

Retraçant l'histoire des guerres, il a rappelé que les éviter commence par l'éducation des jeunes. « Bernard, Catherine et Joël ont pris la destinée de l'école avec Sylvain Resse et nos agents des Services techniques, des entreprises du bâtiment de notre environnement : isolation thermique, phonique, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite pour trois classes refaites en rez-de-chaussée, mise aux normes électriques, éclairage Led et abaissement des plafonds, remise en peinture et réfection des sols. Et la mise en place du numérique ! Faire pour nos petits écoliers, une école de la performance. »

**Projets en cours**

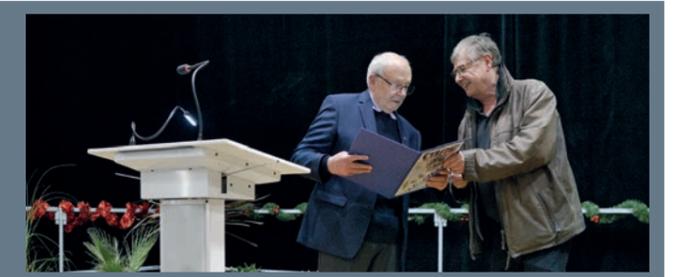
Successivement, le maire a évoqué la réfection du chemin de Saint-Clair, la programmation des différents travaux de voirie et l'idée de faire définitivement d'Étretat une cité piétonnière. Les travaux prévus au Clos Lupin, au golf et de l'église ont aussi été détaillés.

André Baillard a également tenu à rappeler les compétences de la Communauté urbaine du Havre Seine Métropole, couramment appelée la CU. « Les compétences obligatoires de la CU sont : la politique de la ville, l'assainissement et le cycle de l'eau (eaux pluviales ou souterraines, station de transformation des eaux usées et leur recyclage, bassins et bassins de retenue etc.), les abattoirs, les marchés et marchés d'intérêt national, les cimetières, les contributions à la transition énergétique, la collecte et le traitement des déchets (ordures ménagères et autres - déchets et tri sélectif - recyclage), la lutte contre la pollution de l'air, l'aménagement, l'entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et les parkings, le réseau routier et l'éclairage, la mobilité douce, la globalité du PLUi (2021/2027), la santé, la biodiversité et le développement durable. Il a ensuite donné des exemples des engagements de la CU dans les travaux liés à Étretat comme la réfection autour du monument du parvis de l'église.

Avant d'inviter l'assemblée à partager un verre de l'amitié, le maire a salué le travail des élus et de tout le personnel des services communaux.

**Patrimoine offre une page d'histoire à la ville**

À l'issue de la cérémonie des vœux, Pierre Liberge, président de l'association Patrimoine, a offert au maire un dvd retraçant l'aventure du canot étretatais l'Étoile au rassemblement de vieux gréements de Fécamp «Grand'Escale», début juillet 2022. Il a souligné que le film, tourné par Yves Liberge, Michel Bisson et Claude-Samuel Lévine, également auteur de la musique et du montage, a pu voir le jour grâce à la collaboration de sept associations : Les Amis d'Étretat, l'Arche, le Cercle Nautique, Bons Baisers d'Étretat, Voiles et Galets, Tambour Battant et Patrimoine. Un film diffusé pendant la soirée devrait être projeté en d'autres occasions et autres lieux, selon les vœux des responsables d'associations.





Chères Etrétataises,  
Chers Etrétatais,

Sans rester inactifs, la situation rencontrée au cours de ces deux dernières années ne nous a pas permis de réaliser tout ce à quoi nous nous sommes engagés.

Aujourd'hui, le coût de la vie augmente dans des proportions difficilement supportables pour les plus démunis. Il devient problématique de satisfaire des besoins de première nécessité : électricité, gaz, carburants, produits alimentaires...

La ville et les habitants d'Étretat n'échappent pas à cette réalité.

À n'en pas douter, les crises des années 2020/2022 laisseront des marques profondes. L'activité économique et l'emploi permettront d'entrevoir des solutions collectives.

Pourtant, les villes et les villages ont fait des efforts budgétaires pour soutenir les activités commerciales et associatives afin d'activer la relance. Malgré tous nos efforts et la participation de tous pour réaliser des économies la reprise de l'activité nécessite également d'augmenter la part de l'Etat dans la dotation globale de fonctionnement.

De surcroît, nous aurons besoin d'un soutien gouvernemental pour mener à bien les opérations Grand Site (OGS) et Petites Villes de Demain.

Pour autant, nous respectons nos engagements concernant :

- La réfection de l'Église Notre-Dame de l'Assomption
- En urgence, les travaux prévus au Golf d'Étretat

Sans oublier les réalisations en cours :

- Clos Lupin
- Études sur la piétonnisation avec la C.U.
- Réfection du Chemin Saint-Clair
- Électrification de la rue des Ecoles, la rue René Tonnetot, rue Guy de Maupassant ...
- Poursuite de la rénovation de l'école Rose Duchemin

Pallier aux réflexions répétitives des visites de sécurité, électricité, sécurité incendie, accès PMR sur les lieux suivants :

- Salle Boissaye, Parc des Roches (en cours) garage Capron...

Enfin, nous envisageons de réaliser dans le plus grand ordre une restructuration des Services Techniques en respectant les consignes préfectorales et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (en cours).

Vous pourrez retrouver sur cette feuille un éclairage sur les compétences de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2023 et surtout une bonne santé.

**André BAILLARD**  
Maire d'Étretat

## Place de la mairie Diagnostic archéologique



Photo Philippe Deneufve

Du pétrole trouvé sous la place de la mairie ? Premiers coups de pelle de la construction d'un parking souterrain ? Rien de tout ça.

Au cours du mois de février, un diagnostic archéologique a été réalisé place de la mairie. L'objectif de cette intervention a été d'évaluer le potentiel archéologique du site avant que ne soit entrepris les futurs travaux d'une réserve de récupération des eaux.

L'opération a consisté à creuser une unique tranchée de 75 m<sup>2</sup>, ouverte en paliers jusqu'à une profondeur de 4,20m. L'objectif était de repérer et caractériser d'éventuels vestiges et, notamment, des potentiels vestiges gallo-romains en lien avec des découvertes anciennes du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'issue de leur recherche, il s'avère que les archéologues n'ont rien relevé de particulier. Ce sont les services de l'Etat, en l'occurrence le service régional de l'archéologie à la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, qui prescrivent et assurent le contrôle scientifique des diagnostics et des fouilles.

## Golf l'accueil des joueurs au goût du jour



Photo André Baillard

D'importants travaux viennent d'être engagés au golf. Ils concernent les bâtiments assurant l'accueil, la vente et la restauration.

Quatre phases sont programmées pour les semaines à venir dont la première concernant le démontage et le désamiantage des bâtiments. Les trois autres seront axées autour de travaux de terrassement.

L'objectif est de rendre plus accessibles et accueillant la réception, la boutique, le restaurant, les sanitaires et le point de chargement des golfettes.

**Une enveloppe conséquente**  
Le budget pour les travaux du golf représente

une enveloppe globale de 3,1 millions d'euros (TTC).

La participation de la ville d'Étretat s'élève à hauteur de 1,7 million d'Euro H.T.. À cela s'ajoute une participation du Département et de la Région; subvention demandée à hauteur de 285.000 Euros x 2, et une participation de l'ASGE de 479.000 euros.

Compte tenu des engagements financiers de l'ASGE, de ses emprunts, de ses prévisions de perte (30%) et de ses avances pour la durée des travaux, les deux premières années des travaux seront exonérées du loyer qui passera de 5125 euros par an à 8000 euros mensuel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## Affaire conclue à la salle Cramoysan

Maître Delphine Frémaux-Lejeune, commissaire-priseur rouennaise et experte dans l'émission « Affaire conclue » sur France 2, a opéré une journée discontinue d'estimations d'objets pour les habitants d'Étretat et des alentours, à la salle Cramoysan, le 24 février dernier ; avec un déjeuner pris en seulement quinze minutes!

Joviale et très disponible, elle est restée le temps nécessaire pour n'oublier personne. Et s'est même volontiers prêtée au jeu des photos.

### De belles découvertes

L'experte a eu l'occasion de faire quelques belles découvertes durant son passage dans la station balnéaire. Notamment, une collection de timbre de grande valeur, des bijoux, des vases signés, des poupées.

Au final, se sont près de 250 personnes qui ont ainsi pu faire estimer leurs petits trésors. Des personnes venues parfois d'assez loin, de Montivilliers, du Havre, de Dieppe, mais aussi des départements du Calvados et de l'Eure. Les échanges riches et chaleureux se sont achevés vers 19 heures.



Photo Aurélie Delahais

## Les jardiniers préparent les couleurs du printemps



Photo Joël Jacob

Les équipes de jardiniers et espaces verts sont à pied d'oeuvre.

L'acquisition de deux serres par la municipalité a permis le stockage et l'hivernage de plantes hautes, de graminées, de petites vivaces diverses et autres cannas et géraniums durant la saison froide.

David, Fabrice, Jimmy, Guillaume, Florian et Yannick ont ainsi pu préserver 90 % des plantations et bouturages dès les premiers frimas.

Ils s'affairaient actuellement aux plantations et entretien de la route du Havre.

## Pour une meilleure gestion des jardins

Afin d'informer tous les résidents du territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole sur la gestion et la réduction des déchets organiques, Ludovic Auger, maître composteur à la Direction Cycle des Déchets LHSM, interviendra à la salle Boissaye le 30 mars de 18h à 20h.

Il dressera un calendrier d'animations afin d'aborder plusieurs thèmes sur le jardin : compostage ; paillage, oui mais comment et avec quoi ? ; gestion différenciée ; jardin zéro déchets ; comment valoriser les déchets en ressources ? ; haie vive et ses avantages ; réduction du travail de taille ; retour de la faune locale au jardin ; choix des essences.

Il sera aussi question de tous les travaux de saison qui permettent de mieux gérer son jardin afin de diminuer les allers-retours en centre de recyclage. Dans ce cadre, Ludovic Auger proposera ces rencontres tous les 3 mois.

## Aménagements sur la falaise d'aval

Avec pour objectif de sécuriser le déplacement des visiteurs et de permettre la renaturation des falaises, la commune d'Étretat, avec le soutien de différents acteurs dont le Département de la Seine-Maritime et le syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre, vient d'installer des équipements de sécurité temporaires à certains endroits de la falaise d'aval.



Photo Philippe Deneufve

### Équipements provisoires

L'installation de ces équipements est une phase préalable à la réalisation de l'étude globale de restauration qui est en cours.

Les récents éboulements qui ont eu lieu sur le secteur Grand Site illustrent la fragilité

des falaises. Les consignes demandant de s'éloigner du bord de falaises et de respecter les signalétiques en place sont valables pour l'ensemble du littoral.

## À vos badges !

Badge de stationnement 2023 du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mai

Les différentes options pour le badge de stationnement 2023-2024 :

**Résidence principale ou secondaire**

- 1<sup>er</sup> véhicule : gratuit
- 2<sup>ème</sup> véhicule : 10 € pour 2 ans

**Commerçant et gîte**

1<sup>er</sup> véhicule 10 € pour 2 ans

**Badge de stationnement 2023**

Employé : 5 € pour l'année en zone orange  
Extérieur : 150 € pour l'année civile

**Documents obligatoires**

- Carte grise du véhicule
- Justificatif de domicile
- + pour les employés travaillant sur Étretat : contrat de travail
- + pour les commerçants d'Étretat : KBIS

**Règlement par chèque ou espèces uniquement**

**Horaires des permanences  
au poste de police municipale**

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
8h30 - 11h	8h30 - 11h	9h - 12h	8h30 - 11h	9h - 12h
13h30 - 16h	13h30 - 16h	13h - 17h	13h30 - 16h	

## Panneau Pocket dans sa pocket

La ville d'Étretat a souscrit à l'application « Panneau Pocket », formidable outil de communication qui permet aux Étrétatais (téléchargement gratuit de cette application) de connaître non seulement tous les événements locaux, mais aussi ceux des autres villes de France affiliées à l'application durant vos visites de la métropole.

## Parc de loisirs « Les Roches »

Entrée rue Jules Gerbeau.

Seconde entrée côté falaise avec une barrière sécurisée.

Périodes d'ouverture sauf intempéries :

**Du 8 avril au 8 mai** ouvert tous les jours de 14h à 18h

**Du 9 mai au 30 juin** ouvert le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre** ouvert tous les jours de 10h à 12h en ouverture libre et de 12h à 19h avec les jeux

**Du 4 septembre au 1<sup>er</sup> octobre** ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

Pateaugeoire, château gonflable et mini-golf en été

## Chasse aux œufs de Pâques

Une chasse aux œufs de Pâques aura lieu le dimanche 9 avril, à partir de 10h30, au parc Germaine Coty.

L'occasion d'une rencontre intergénérationnelle entre les enfants du village et les résidents de la Maison Germaine Coty.

Rendez-vous aux enfants, accompagnés de leurs parents, sur le parking du Grand Val.

## Fête du village - Programme de l'Ascension

La fête foraine aura lieu du mercredi 17 au dimanche 21 mai (inclus), de 14h à 19h.

Jeudi 18 mai, 10h, messe à l'église d'Étretat, suivie de la traditionnelle Bénédiction de la Mer.

## Permanences médecins

3 médecins se partagent des permanences uniquement sur RDV à Étretat :

Les **Mardis** et **Jeudis**, au 5 rue George V, tél : **02 32 79 53 62**

Les **Mercredis après-midi** et **Vendredis après-midi**, à la Villa Simone, rue Charles Mottet, tél : **06 70 92 60 33**